



Programme herbe et fourrages en Limousin

Journée régionale du PSHF - 20 septembre 2012

L'Herbe : toute une culture !

Les leviers pour atteindre l'autonomie alimentaire

CONTEXTE

Arnaud Aujay, responsable professionnel du Programme Structurel Herbe et Fourrages (PSHF) a rappelé que les sécheresses et aléas climatiques impactent la productivité et la qualité des prairies. Les systèmes ayant un **assolement** diversifié avec des rotations culture/prairie apportent de la souplesse et des possibilités d'adaptation et de réaction. Les céréales, les oléo-protéagineux et les cultures fourragères annuelles permettent d'atteindre l'autonomie fourragère et alimentaire en fournissant protéines, énergies et paille.

Un autre avantage est d'être réactif en ayant la possibilité d'implanter une **culture de dérobées** lesquelles, quelque soit l'année climatique, concourent à l'autonomie alimentaire et à la sécurisation du système.

Enfin, un tel système permet le renouvellement et l'implantation de jeunes **prairies multi-espèces** de meilleure qualité avec un niveau de productivité supérieure.

OBJECTIFS

Les objectifs de la journée intitulée « l'Herbe : toute une culture » étaient les suivants :

- ♣ Présenter les leviers réglementaires et techniques pour atteindre l'autonomie alimentaire, en s'appuyant sur le cas concret de Michel Veyssière, ferme pilote du Programme Structurel Herbe et Fourrages, à Saint Julien au Bois, en Corrèze. L'accent a été mis sur l'importance de la mise en place d'un assolement et la gestion de l'herbe.
- ♣ Donner des applications pratiques grâce à une série d'ateliers terrain
- ♣ Susciter les échanges

Cette journée a été organisée par les Chambres d'Agriculture du Limousin et Coop de France Limousin, en partenariat avec Arvalis - Institut du Végétal, l'Institut de l'Élevage et le Réseau d'Élevage Bovins Viande. Elle a accueilli 150 visiteurs (agriculteurs, conseillers et étudiants).



LES CONFERENCES

L'évolution de la PAC et les enjeux pour l'élevage

La Commission de l'Union Européenne a présenté, le 12 octobre 2011, ses propositions législatives sur le règlement de la PAC pour l'après 2013. Le verdissement des soutiens est une des orientations en cours de discussion. Il se traduit par la création d'une **aide additionnelle verte**, qui mobilise 30 % de l'enveloppe des paiements directs, sous la forme d'un montant forfaitaire alloué par hectare admissible. L'accès à cette aide est soumis au respect de trois conditions de verdissement : le maintien des pâturages permanents existants, des surfaces « à focus écologique » et la diversité des assolements.

Deux options s'offrent aux éleveurs :

- Contenir les prairies permanentes en développant la sole "cultures autres que prairies temporaires"
- Conserver l'orientation herbagère, en veillant à la progression de la part des prairies permanentes.

Intervention de Bertrand DUMAS, Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne

Les coûts de productions et les leviers à trouver

Le coût d'alimentation occupe à lui seul un cinquième du coût de production et impacte donc sur l'autonomie de l'exploitation. Techniquement, il est le garant de bonnes performances animales. Économiquement, ce poste tient toute sa place dans la rentabilité de l'exploitation. Deux types d'aliments constituent les charges d'alimentation : ceux achetés (concentrés, poudre de lait, minéraux, fourrages...) et ceux produits sur



l'exploitation (c'est à dire l'herbe sous toutes ses formes, les cultures fourragères et les céréales autoconsommées). Il ne faut pas oublier que produire les aliments sur la ferme engendre des charges liées à la mécanisation, à l'accès au foncier et à la main d'œuvre et des charges de surfaces (semences, engrais, produits phytosanitaires...). Donc en lien avec l'autonomie alimentaire et la sécurisation du système d'alimentation, à retenir :

- La place du pâturage dans le système fourrager.
- La place de l'herbe et l'importance des stocks fourragers dans l'alimentation du troupeau.

L'analyse du coût de production a été réalisé sur la ferme pilote de Michel Veyssière, ainsi que sur les 11 autres fermes pilotes du PSHF.

Interventions de Emma SANNE, Institut de l'Elevage et Réseau d'Elevage Bovins Viande et Delphine GUICHETTE-DEBORD, Chambre d'Agriculture de Creuse

Ce que Michel VEYSSIERE a mis en œuvre sur sa ferme

Fin 2009, le système de Michel Veyssière était basé sur un cheptel de 42 vaches et génisses de renouvellement en système broutard salers, soit environ 58 UGB. La SAU était de 80 ha. Les besoins hivernaux du troupeau étaient 127 t de MS.

- Consommation d'aliment/veau : 747 kg/veau
- Coût d'aliment par veau : 181€
- Bilan fourrager : achat de 50 tonnes de maïs ensilage enrubanné (31% de MS)



Au printemps 2010, l'éleveur est devenu ferme pilote du PSHF et entrepris les changements suivants :

- Mise en place du pâturage tournant sur tous les troupeaux (diminution de la surface pâturée de 6 ha)
- Implantation de 3 ha de cultures dérobées (moha, trèfle d'Alexandrie et avoine rude)
- Implantation de 4.5 ha de maïs ensilage
- Implantation de 3 ha de céréales à l'automne 2009 avec prévision de fabrication d'aliment à la ferme.

Le bilan de 2010 montre une autonomie retrouvée en 10 mois, 22 t MS de stock d'avance et une diminution de la consommation d'aliments broutards (- 287 kg d'aliments par animal soit une économie de 75 €/veaux).

En 2011, le bilan montre que l'autonomie fourragère a été maintenue, malgré la sécheresse et une diminution de surface.

La conclusion de l'intervention a démontré que de 2009 à 2012, l'éleveur a atteint l'autonomie en fourrage grossier et en céréales, tout en diminuant son coût de production, notamment en travaillant sur le poste alimentation : la production d'aliment à la ferme a permis de diviser la complémentation par deux et de diminuer le coût d'aliment de 26% !

Interventions de Jean-François MATHIEU et Guillaume MATHIEU, Chambre d'Agriculture de Corrèze

LES ATELIERS TERRAIN

Les ateliers terrain avaient pour objectifs de démontrer concrètement les leviers à actionner pour atteindre l'autonomie alimentaire. Ces ateliers étaient axés sur : la mise en place d'assolement et la place des cultures dérobées, la surveillance et moyens de lutte contre les ravageurs des prairies, la conduite du pâturage tournant (avec notamment la mise en place de clôtures et d'un système d'abreuvement) et l'implantation de prairies multi-espèces.

La mise en place d'un assolement

La mise en place d'un assolement passe par la rotation culturale, c'est-à-dire l'alternance de cultures et de prairies sur plusieurs années. Cette succession de cultures (dont l'herbe !) est à déterminer en fonction des besoins alimentaires des animaux, de la mécanisation en place ou à venir, de l'organisation du travail et des espèces à choisir suivant les conditions pédoclimatiques.

Atelier animé par Claire BRAJOT, Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne

La place des cultures dérobées dans l'assolement

La mise en place de cultures dérobées est une pratique qui vient en complément d'une bonne gestion de l'herbe dans un objectif d'autonomie fourragère. La culture s'intègre au système de rotation en place sans en perturber la cohérence. Le PSHF a implanté des plateformes de démonstrations de dérobées à objectif stock et de dérobées à objectif pâture et a présenté ses résultats sur 2010 et 2011.

Atelier animé par Claire BRAJOT, Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne



La surveillance des ravageurs des prairies

Le campagnol terrestre est un des ravageurs des prairies.

La surveillance des prairies tout au long de l'année est donc primordiale pour identifier les premiers signes distinctifs de présence de campagnol terrestre. Ceci implique l'évaluation du niveau d'infestation pour intervenir en basse densité. Le Bulletin de Santé du Végétal « Prairies » fournit les données nécessaires à cette évaluation. Elaboré dans le cadre du plan Ecophyto 2018, il est disponible sur <http://www.limousin.synagri.com>.

Pour gérer ce ravageur, plusieurs moyens de lutte existent et doivent être intégrés dans le système de culture : la prophylaxie (rotation des cultures ; pâturage tournant), le piégeage, la prédation...

Interventions de Stéphane CHAMPAGNOL, FREDON et Céline VACHON, Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin

La conduite le pâturage tournant

La gestion du pâturage préconisée par le PSHF intègre le suivi des cycles de pâturage en s'appuyant sur les hauteurs d'herbe et les sommes des températures. Le PSHF publie chaque semaine des avertissements Herbe pour donner des repères. Ils sont disponibles sur <http://www.herbe-fourrages-limousin.fr/>.

Les systèmes d'abreuvement et de clôtures sont des éléments indispensables à raisonner et à mettre en place pour réussir le pâturage tournant. Le fournisseur de clôture, HORIZONT, a fait la démonstration de quelques gestes et outils nécessaires dans le montage de clôtures.

Interventions de Stéphane MARTIGNAC, Chambre d'Agriculture de Corrèze, Jean-Emmanuel VERNON, Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne et Alain MATHE, fournisseur de clôtures HORIZONT



Le semis de prairies

La réussite de l'implantation dépend de la disponibilité en éléments fertilisant dans les 5 premiers centimètres, d'un éventuel désherbage en fonction de la présence d'adventices et de la surveillance des ravageurs. Pour les conditions de travail du sol, l'agriculteur doit rechercher à obtenir un sol bien rappuyé, se ressuyant très vite en surface et qui permettra une bonne exploration racinaire. Le labour sera souvent nécessaire en sols compactés en profondeur ou encore ayant souffert de conditions de récolte du précédent cultural. D'autres techniques de semis simplifiés ou direct permettent d'obtenir les mêmes résultats avec toutefois des erreurs qu'il faudra éviter (compactage, présence d'adventices, enfouissement de la matière organique ...).



Intervention de Pierre LEPEE, Chambre d'Agriculture de Creuse.

Composer des mélanges prairiaux en fonction de leur destination

Dans la recherche de l'autonomie, le choix des mélanges « graminées et légumineuses » est primordial. L'accent a été mis sur les prairies de longue durée (5 ans et plus), pour lesquelles les multispèces sont adaptées :

- ♣ 3 graminées complémentaires comme base du mélange base : le dactyle, le ray grass anglais et la fétuque élevée
- ♣ une association avec 3 ou 4 légumineuses qui, grâce à leur précocité et à leur port dressé, seront présentes dans les fauches précoces. Les années suivantes, la présence de trèfle blanc et de lotier augmentera et les hauteurs d'exploitation en pâturage seront plus basses.



Interventions d'Hervé FEUGERE, Chambre d'Agriculture de Creuse et Pascale PELLETIER, Arvalis – Institut du Végétal

Retrouvez les guides du pâturage, de l'abreuvement, des clôtures et des cultures dérobées, ainsi que les outils du Programme Structurel Herbe et Fourrages sur :
<http://www.herbe-fourrages-limousin.fr/>



Avec le soutien financier de :



Parce que l'herbe paturée restera le fourrage le plus économique